



RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École alternative de La Traversée

Date : 11 mars 2021
Heure : 18h30
Lieu : TEAMS

Présences : Mélanie St-Pierre, David Landry, Éveline Vinet, Audrey Hébert-Grenon, Martine Tremblay, Anny-Claude Crête, Julien Gauthier et Isabelle Perron

COMPTE-RENDU

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Nous commençons la séance à 18h37. Nous avons quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 4 février 2021

3.1 Corrections apportées :

Point 11.1.2 Pour le projet de la plateforme de dons, ce ne sont pas que les élèves députés qui s'impliqueront en tant qu'ambassadeurs, mais tous les élèves. Les députés s'occuperont de solliciter les élèves intéressés à s'impliquer dans le projet.

3.2 Suivis

Point 10.2 Concernant le changement de politique quant à la fréquentation d'une école en choix de parents, Isabelle Perron nous informe que les élèves déjà inscrits à l'école prédomineront sur les autres élèves pour leur inscription aux années suivantes.

4. Questions du public

Aucune question (Aucune personne du public n'est présente).

5. Campagne de financement (Art. 94 L.I.P.)

5.1 Isabelle Perron et David Landry nous informent que la campagne de financement des Recettes en pots ainsi que celle du tirage des paniers ne respectaient pas certaines règles de financement des écoles. Le comité financement devra donc se réajuster pour les prochaines campagnes.

5.2 Le tirage des paniers a été annulé et les participants ont tous été remboursés. Afin d'éviter que cette situation se reproduise, une rencontre est prévue avec la personne responsable du financement du Centre de service scolaire : Luc Langevin.

5.3 Audrey Hébert-Grenon enverra également aux membres du conseil d'établissement les fiches d'information concernant les encadrements de la publicité et des contributions financières dans les écoles.

5.4 Julien Gauthier propose de faire la promotion du ramassage des canettes afin d'augmenter les revenus de cette activité de financement. Il propose d'organiser des cueillettes plus fréquemment. Des parents pourraient passer aux 2 semaines à l'école pour aller porter les canettes à l'épicerie désignée.

6. Budget

6.1 Isabelle Perron nous informe que le solde du conseil d'établissement est présentement de 11 939\$. Par contre, ce moment n'inclut pas la somme de la campagne de financement des Recettes en pot.

Projets	Dépenses				Revenus			Solde
	Budget	Commande	Dépense	Solde	Budget	Réel	Solde	
CE00 Transfert année antérieur	6 954		274	6 680				6 680
CE005 Activités fêtes	736			736		55	55	791
CE006 Ateliers de parents	800			800				800
CE007 Comité des sports	561		621	-60		562	562	502
CE008 Musique	201			201				201
CE01 Capsules thématiques	250			250				250
CE06 Contribution volontaire	1 937			1 937		50	50	1 987
CESCIENCE Projet science			46	-46				-46
MULTI Classe multiprogramme	500			500				500
<i>Totaux :</i>	11 939		941	10 998		667	667	11 665

6.2 Isabelle Perron nous informe que la contribution volontaire a été incluse dans les sommes demandées aux parents dans leur état de compte. Elle nous informe que pour l'an prochain, cette contribution devra être à part et donc, non incluse dans la facture.

En ce sens, Isabelle Perron tente de mettre de l'ordre dans les contributions volontaires reçues afin, entre autres, de remettre un reçu d'impôt aux contributeurs.

6.3 Classe-multi : Isabelle Perron nous informe que le Centre de service scolaire remettra possiblement une somme de 500\$ par classe-multi de l'école (4 classes présentement).

6.4 Projet cour d'école : Isabelle Perron nous informe qu'un surplus de 460 \$ a dû être facturé à l'école pour mener à terme le projet de cour d'école. Elle propose que ce moment soit pris dans le fond du conseil d'établissement.

Après une discussion, nous décidons d'attendre à la prochaine rencontre du conseil d'établissement pour faire cette résolution. Nous désirons qu'une demande soit faite afin que le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame du Saint-Esprit assume la moitié du coût.

Projets	Dépenses				Revenus			Solde
	Budget	Commande	Dépense	Solde	Budget	Réel	Solde	
CE00 Transfert année antérieur	8 952		0	8 952			8 952	
CE004 Cour d'école	11 355		12 595	-1 240	783	783	-457	
CE005 Activités			906	-906	945	945	39	
CE006 Animagerie			97	-97			-97	
CE007 Comité des sports					561	561	561	
CE008 Musique					201	201	201	
CE006 Contribution volontaire			-1 203	1 293	1 937	1 937	3 230	
CEDONWEB Don en ligne					250	250	250	
COVID19 Projet pour isoler dépenses covid19			515	-515			-515	
SEXUALITE Remb. suppléance formation sexualité	1 000			1 000			1 000	
<i>Totaux :</i>	21 307		12 820	8 487	4 676	4 676	13 163	

7. Sorties et activités parascolaires (Art. 90 L.I.P.)

7.1 Isabelle Perron nous informe qu'il y aura des assouplissements quant aux sorties scolaires et aux activités scolaires. Cela pourrait permettre aux classes de faire des sorties d'ici la fin de l'année.

D'autres informations seront à venir sur ce sujet.

7.2 Éveline Vinet nous informe que les cours d'anglais des Leaders de demain débiteront le 22 mars prochain en mode virtuel.

8. Actualiser le plan de lutte contre l'intimidation et la violence (Art. 75.1 L.I.P.)

8.1 Isabelle Perron nous informe qu'aucune rencontre n'a pu être faite depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement. La présentation du plan se fera donc lors de la prochaine rencontre.

8.2 Retour sur l'idée des « anges de la cour » : nous discutons que le comité pédagogique pourrait s'impliquer dans ce projet.

Anny-Claude Crête nous mentionne que plusieurs initiatives sont déjà mises en place dans l'école afin de répondre aux élèves vivant des conflits sur la cour d'école: le conseil de coopération et le banc de l'amitié.

9. Nouvelles du RÉPAQ

9.1 Jumelage avec l'école Freinet

9.1.1 Aucune rencontre n'a eu lieu avec l'école Freinet dernièrement.

9.1.2 Martine Tremblay nous informe qu'elle a eu une rencontre téléphonique avec une orthopédagogue à la retraite qui a travaillé longtemps dans une école alternative. La rencontre a été intéressante pour elle.

9.2 Nouvelles des rencontres de RÉPAQ

Il n'y a eu aucune nouvelle rencontre du RÉPAQ depuis la dernière rencontre. La prochaine rencontre du RÉPAQ parents de tiendra le 19 mars.

10. Nouvelles du Comité de parents

10.1 Éveline Vinet nous informe qu'il y aura un congrès virtuel de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Chaque école peut obtenir une connexion gratuite. De plus, le comité de parents offre 90 participations gratuites. Si d'autres personnes sont intéressées à participer au congrès, ce sera possible au coût de 50\$ par personne.

Audrey Hébert-Grenon propose de sonder les parents afin de voir combien de parents sont intéressés à participer à ces rencontres.

10.2 Le comité de parents a organisé une conférence virtuelle avec Émilie Ouellette. Malheureusement, il y a eu très peu de participation : 50 personnes de la CSSVT. Le comité cherche donc des solutions afin d'impliquer davantage les parents lors des prochaines activités.

10.3 La prochaine rencontre du comité de transport sera le 22 mars.

10.4 Gratuité scolaire : Éveline Vinet nous informe qu'un comité de travail se penchera sur certaines questions concernant la gratuité scolaire : est-ce que le parascolaire devrait être gratuit pour tous les élèves? Elle nous reviendra sur ce sujet.

11. Compte rendu des comités

11.1 Comité communication

11.1.1 Mélanie St-Pierre nous informe que le comité communication travaille sur la plateforme de dons en ligne. De plus, les députés ont fait le tour des classes afin de recueillir des idées pour promouvoir la plateforme. Ils ont décidé de faire une chanson. Le lancement est à venir.

11.1.2 Mélanie St-Pierre nous informe que les cocardes pour les élèves qui ne doivent pas figurer sur les photos seront bientôt faites.

11.2 Comité d'admission : Mélanie St-Pierre nous informe que le comité co-éducation reprendra le mandat de la comptabilisation des heures d'implication des parents. Comme la description des mandats des différents comités se trouve dans quelques documents, il faudra corriger ces documents et les faire approuver par le conseil d'établissement.

11.3 Comité pédagogique : Une rencontre aura lieu le 31 mars prochain.

11.4 Il est proposé que l'adresse courriel du président du conseil d'établissement (David Landry) soit déposée sur le site internet de l'école. Cela permettra aux parents de le joindre facilement afin de poser leurs questions ou faire des propositions. David Landry accepte cette proposition.

12. Informations de la direction

12.1 Critères d'admission

12.1.1 Isabelle Perron s'est informée quant aux critères d'admission approuvés l'an passé. Ces critères seront effectifs tant que l'école ne fera pas une demande de changement. Ainsi, si aucun changement n'est proposé, nous n'avons aucune démarche à faire. Dans le cas contraire, il faudra repasser par le processus d'approbation par le centre de service.

12.1.2 Nous discutons du critère de la fratrie : La fratrie inclut-elle la fratrie dans le cas d'une famille nouvellement recomposée? La crainte est qu'une famille outre passe le processus d'admission sans adhérer aux valeurs de l'école.

Isabelle Perron nous informe que selon les critères, cette famille devrait passer par les entretiens pour qu'un nouvel enfant soit admissible.

Isabelle s'informerait s'il est nécessaire de faire un changement dans les critères de priorisation.

Audrey Hébert-Grenon demande 15 minutes supplémentaires pour terminer la rencontre.

Les 15 minutes sont acceptées à l'unanimité.

12.2 Organisation scolaire 2021-2022

Nouvelle classe : Isabelle Perron nous informe qu'une nouvelle classe ouvrira l'an prochain. De plus, elle nous informe que ce groupe ne sera pas placé dans le local de musique. Il est possible qu'il soit localisé au 2^e étage.

Julien se questionne : Est-ce que le local des enseignants est obligatoire dans une école? Il nous mentionne que ce local est indispensable afin de permettre aux enseignants de faire du travail personnel pendant leurs périodes libres, des rencontres ou des formations.

Anny-Claude Crête mentionne également que le personnel de soutien (ex. : technicien en informatique) a également besoin de ce local lors de leurs présences à l'école.

Isabelle nous mentionne qu'elle a informé le centre de service de la situation et qu'elle attend de leurs propositions.

13. Mode de vie à valider pour 2021-2022

Le mode de vie a été envoyé aux membres du conseil d'établissement. Aucune modification n'est proposée.

Mélanie propose son adoption.

Julien Gauthier appuie la proposition.

14. Autres points

Aucun point n'est ajouté.

15. Levée de l'assemblée à 20h35.

16. Date de la prochaine séance : 22 avril 2021

Audrey Hébert-Grenon, secrétaire du conseil d'établissement